

Dimanche 15 novembre 2009

Le Tiers de Marathon

C'est à Lavérune

REGLEMENT

Article 1 : Organisation

Le Tiers de Marathon, c'est à Lavérune, 11ème édition, est organisé le dimanche 15 novembre 2009 par l'association le Tiers de Marathon, 9 bis rue de la croix, 34 880 LAVERUNE, en partenariat avec le Jogging Lavérune

Article 2: Nature de l'épreuve

Le Tiers de Marathon, c'est à Lavérune, est une course pédestre individuelle de très exactement 14,065 km. Le parcours est composé de routes et de chemins ruraux, et se déroule sur les territoires des communes de Lavérune, Pignan et Saussan. La nature particulière de certains passages de la course rend impossible la participation de la catégorie handisport en fauteuil roulant.

Le départ de la course est à 10h00 dans le parc du château

Deux ravitaillements en course (km 5 et 10) et un ravitaillement à l'arrivée.

Article 3 : Conditions d'inscription

Se reporter au bulletin d'inscription pour le détail des documents à fournir. Seules les inscriptions reçues par courrier ou lors des permanences seront acceptées. **Pas d'inscription par téléphone.**

Le bulletin d'inscription peut être téléchargé sur le site internet : <http://jogginglaverune.com>

Le coût de l'inscription est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Coureur Individuel	8 € à l'avance, 10 € le jour de la course
Couple	14 € à l'avance, 20 € le jour de la course
Famille (à partir de 2)	7 € par personne à l'avance, 10 € le jour de la course
Adhérents d'un club	prix dégressifs à partir du 6ème, renseignez vous auprès de votre club

Le paiement est à joindre lors de l'inscription.

Les permanences pour l'enregistrement des inscriptions se feront:

- dans le hall de la mairie de Lavérune : du lundi 9 novembre au vendredi 13 novembre 2009 de 18h00 à 19h00

- à la salle polyvalente du château de Lavérune : le samedi 14 novembre 2009 de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

- par courrier posté avant le mardi 10 novembre 2009

Article 4 : Chronométrage / Dossards

Le chronométrage sera fait par la société ATS Sports, qui fournit des puces électroniques individuelles, qui seront remises aux concurrents lors de leur retrait des dossards. Les dossards et les puces électroniques seront remis aux concurrents lors des inscriptions aux permanences ci-dessus ou le jour de la course, à **partir de 8h00**. Les organisateurs vous offrent gracieusement le café à proximité des retraits des dossards, dans la salle polyvalente du château.

Article 5 : Classements et Récompenses

Les concurrents seront répartis en catégories cadet, junior, espoirs, séniors, vétérans 1, 2, 3, et 4 – Hommes et Femmes. Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés. Les récompenses ne seront pas cumulables. Chaque concurrent recevra un cadeau à l'arrivée de la course, après avoir remis son dossard et sa puce électronique. Une puce électronique non remise à l'arrivée sera facturée 15 euros au concurrent responsable.

Article 6 : Sécurité / Divers

La circulation ne sera pas interdite sur une partie du parcours mais contrôlée. Aucun véhicule à moteur ne pourra accompagner les coureurs sur le parcours. L'assistance médicale est assurée sur le parcours par des médecins et des ambulances. Une assurance responsabilité civile est souscrite pour tous les concurrents par les organisateurs. L'organisation décline toute responsabilité pour tout accident physiologique qui pourrait survenir au cours de l'épreuve. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur assurance, pour tous les autres participants, il leur incombe de s'assurer personnellement. L'organisation décline toute responsabilité quant aux vols ou accidents susceptibles de se produire dans le cadre de la course. Les concurrents doivent se conformer aux règles du code de la route.

Article 7 : Cas d'urgence

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'interpréter le présent règlement. Tous cas non prévus seront tranchés par la direction de course (bureau de l'association), qui peut se réserver le droit d'annuler la course, et de s'engager aux remboursements et à l'annulation des chèques.

Bulletin d'inscription à télécharger sur le site du club Jogging Lavérune : <http://jogginglaverune.com>

BULLETIN D'INSCRIPTION

L'inscription à notre épreuve et la délivrance du dossard sont subordonnés à la présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an pour les non licenciés. Les licenciés doivent présenter leur licence de l'année en cours munie de leur visa médical. Course ouverte à la catégorie cadet ayant 16 ans le jour de la course.

Remplir le bulletin en lettres majuscules, l'accompagner obligatoirement du règlement par chèque, libellé à l'ordre de « Le Tiers de Marathon », joindre le certificat médical, et envoyer le dossier à :

Le Tiers de Marathon
9 bis Rue de la Croix
34 880 LAVERUNE

Coureur Individuel	8 € à l'avance, 10 € le jour de la course
Couple	14 € à l'avance, 20 € le jour de la course
Famille (à partir de 2)	7 € par personne à l'avance, 10 € le jour de la course
Adhérents d'un club	prix spécifiques, renseignez vous auprès de votre club

Réservé à l'organisation

Dossard

N°

Paiement chèque : €

Paiement espèces : €

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : • M • F

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel : E-mail :

Club : N° Licence :

Concurrents handisports : • mal voyant • handicapé debout

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la course. Je certifie exacts les renseignements portés sur le présent bulletin d'inscription.

Fait à : Le :

Signature :

Les inscriptions par téléphone ne seront pas prises en compte
Remise de lots à chaque participants après restitution de la puce

Autorisation parentale pour les mineurs (ayant 16 ans le jour de la course) :

Je soussigné, père-mère, autorise mon fils, ma fille à participer à la course pédestre « le Tiers de Marathon c'est à Lavérune », et dégage les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accidents ou d'accidents.

Fait à....., le

Signature :

Les sanitaires et douches hommes et femmes seront à disposition des participants au complexe sportif voisin. Le parking est à proximité de la zone de départ et d'arrivée.

PARTENAIRES et SPONSORS



SPAR
SPAR PIGNAN



MONTPELLIER – 04 67 58 52 87



SPECIALITES MARINADE D'ANCHOIS
VENDARGUES – 04 67 70 17 50



YVES BONNEFOND
Artisan Electricien
DEPANNAGE - CLIMATISATION - INTERPHONE
353, rue de Mourèze - 34070 MONTPELLIER
Tél.: 04 67 40 06 23 - Fax : 04 99 77 04 26



Impression Numérique, Affiche
Plastification, Signalétique
04 67 47 10 16

**DOMAINE
GUIZARD**



Propriété Familiale depuis 1580
12 bvd de la mairie
34880 LAVERUNE



TRANSPORTS - TERRASSEMENT - TRAVAUX PUBLICS ET PRIVES
34 880 LAVERUNE - Tel 04.67.27.97.39 Fax 04.67.47.30.18

Utilitaires Aménagement



Mr MOUSSA
7 rue des Capriers - ZI Nord
34880 LAVERUNE
06 22 20 61 51 – 04 67 47 37 94



Ne pas jeter sur la voie publique

Dimanche 15 novembre 2009

Le Tiers de Marathon



C'est à Lavérune



11ème édition

14,065 km



**Le Tiers de Marathon,
c'est à Lavérune**
Le Dimanche 15 Novembre 2009
Départ 10h00 dans le parc du château
<http://jogginglaverune.com>

*Courses enfants, dans le parc du château,
renseignements sur le site internet*

Reconnaissance du Parcours

Avec les adhérents du Jogging Lavérune, rendez-vous le dimanche 1 novembre 2009 à 10h00 dans le parc du château
Un apéritif sera offert à la fin de la reconnaissance
Possibilité de retirer les dossards et les puces à cet entraînement

Organisé par l'association
Le Tiers de Marathon
avec le soutien de
**JOGGING
LAVERUNE**



Animation : Vincent DIAZ

